

Sainte Flaise

des loups
2019



Sommaire

Commissions

Urbanisme	2
Environnement	4
Bâtiments	5
Communication	6
Conseil Municipal des Enfants	7

Enfances Jeunesse

Service enfance jeunesse	8
Foyer des jeunes	9
École Publique	10
FCPE	11
École Privée	12
OGEC / APEL	13

Associations

Jumelage	14
Comité des Fêtes	15
Bibliothèque	15
MARPA	16
ADMR	17
CCAS	17
UNC AFN & Soldats de France	18
Fleurs d'Automne	19
Amicale Laïque	20
Yoga	20
Tennis	21
École de musique	21
Syndicat d'Exploitant Agricole	22
Société de chasse	22
UCAF	22
ViSaF	23
Randonnée	23
Théâtre de la Loupiote	24
Familles rurales	25
Danse Country	25
Football	26
Basket	27
Tennis de table	27

Paroisse

Paroisse St Joseph du Garandeau	28
---------------------------------------	----

État civil	29
------------------	----

2



14



17



20



Chers amis

Année 2018, année du centenaire de la fin d'une tragédie humaine emportant avec elle quatre-vingt-dix Flavois. Ces valeureux combattants, défenseurs de la République Française ont quitté une commune vendéenne de 1611 habitants. Nous leur rendons honneur.

Année 2018, année qui se termine malheureusement sur un nombre de plus en plus important de catastrophes naturelles affectant nos territoires et nos populations.

Le constat est édifiant : les événements climatiques se succèdent, se rapprochent et s'amplifient, ce qui ne va pas manquer d'engendrer, nous pouvons déjà le constater, d'amples mouvements de population. Nous enregistrons avec plaisir l'attractivité de plus en plus prégnante de notre commune. Les nouveaux habitants jeunes ou moins sont séduits par une certaine qualité de vie à SAINTE FLAIVE DES LOUPS, qualité de vie notamment liée certes à la présence des commerces, des professions de santé, des associations, mais aussi par un paysage bocager exceptionnel.

Ce patrimoine remarquable entretenu avec passion par les agriculteurs, les chasseurs et les associations de randonnée doit être légué aux générations futures, nous n'en sommes que dépositaires. Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal nous avons approuvé en concertation avec les acteurs du monde agricole un programme de conservation des haies, avec un but précis de maintenir, voire d'élargir un réseau de sentiers de randonnées remarquable et reconnu par toute la Vendée, qu'ils en soient remerciés. Mais quelques individus, sans doute par bêtise ou ignorance, trouvent un malin plaisir à détruire les indications directionnelles, ou à déposer des sacs de gravats ou autre détritiques dans ces sentiers. La commune de Sainte Flaive des Loups vient d'adhérer au protocole Participation Citoyenne, je suis certain que cette ratification pourra nous permettre de limiter ces agissements intolérables.

Depuis maintenant dix ans, la commune s'est

engagée dans un programme de suppression totale des pesticides et autres produits phytosanitaires, nous y sommes parvenus sur tous les secteurs, y compris les terrains de sports à renom et le cimetière. Que tous les habitants qui nous ont accompagnés dans cette démarche en soient félicités.

Je ne reviendrai pas sur toutes les manifestations qui ont animé notre commune au cours de l'année 2018, vous pourrez les découvrir en parcourant cette publication, mais je ne peux encore une fois que féliciter, encourager et remercier chaleureusement et avec force tous les acteurs incontournables de la vie associative, ils sont le lien indéfectible de notre vie communale et du bien vivre ensemble.

Le recensement qui va être effectué en ce début d'année 2019 va nous permettre de constater qu'en cent ans notre commune de SAINTE FLAIVE DES LOUPS a progressé d'environ neuf cents nouveaux habitants (petit clin d'œil à l'histoire), merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

En cette période des fêtes de fin d'année, soyons proches de nos aînés, des familles touchées par la maladie, le chômage ou la séparation et bien sûr des jeunes générations pour qu'elles puissent avoir une vision qui ne soit pas utopiste, d'un monde de paix et de tolérance qu'elles auront à construire.

Au nom du conseil municipal tout entier, recevez mes vœux les plus sincères pour l'année 2019, je vous invite à nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux le 5 janvier 2019 à 10h30 à la salle municipale de l'Ormeau.



Patrice PAGEAUD

Commission Urbanisme

Joël PERROCHEAU - Permanences le mercredi matin sur rendez-vous

LOTISSEMENTS

Le Guy (tranche2)

C'est parti ! Les premières constructions voient le jour depuis quelques semaines après six mois de travaux de viabilisation. Dix lots sont encore libres.



Le Guy (tranche 1)

Du fait d'une reprise d'activité importante en 2018 pour les entreprises de travaux publics, les travaux de finition tardent. La municipalité exige que ces entreprises fassent leur maximum pour réduire les délais d'attente.

Acquisition de terrains :

Deux parcelles d'environ huit mille m2 chacune ont été acquises cette année, permettant la création à terme de nouveaux quartiers résidentiels.



PLUIH

(Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat)

La procédure d'élaboration du PLUIh suit son cours. Le comité de pilotage finalise actuellement le travail de zonage ainsi que l'écriture du futur règlement. Une présentation publique aura lieu en début d'année. Suivra une enquête publique courant 2019 permettant à tous de pouvoir s'exprimer. La mise en application est prévue au 1^{er} Janvier 2020.

Commission Urbanisme



AMÉNAGEMENT DU BOURG

Route du Girouard

Une année de travaux aura été nécessaire afin de nous permettre de bénéficier d'une entrée de bourg agréable et sécurisée pour tous.



VOIRIE RURALE

Cette année, la route de l'Olivière et une partie de celle de la Parerie ont été réhabilitées.

Concernant les chemins ruraux, la commission travaille sur un aménagement qui permettrait une liaison périphérique du bourg limitant ainsi le passage d'engins agricoles à l'intérieur du centre urbain.



Arrêt de bus La Croix

La pose de lisses en bois le long des accotements de la RD12 permet aux écoliers d'accéder à l'arrêt de bus en toute sécurité. Un renforcement de l'éclairage public sera réalisé au niveau de l'aire de covoiturage.



Commission Environnement

Chantal DELAPRE - Permanences le mardi matin sur rendez-vous

NOUVEAU GUIDE D'ACCUEIL

Le guide d'accueil créé en 2014 vient d'être ré-édité, il est destiné à tous : Aux nouveaux arrivants ou aux Flavois de longue date. Il est disponible en mairie.



CONCOURS FLAVOIS PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE 2018 POUR LES PARTICULIERS

Il a eu lieu au mois de mai avec une dizaine de participants.



Candidats du Concours paysage de votre commune édition 2018

Le jury a récompensé 2 lauréats

- M. et Mme Grelier Robert, Catégorie « Grand parc »
- M. et Mme Meslier Claude, Catégorie « Jardin d'agrément »

Merci à tous nos participants, et bravo pour le soin que vous apportez à vos jardins et à notre cadre de vie. Ce concours est un bel échange entre jardiniers Flavois, une sensibilisation au respect de la nature.

CONCOURS INTERCOMMUNAL PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE 2018

M. et Mme Brunetière ont remporté le 1^{er} prix intercommunal avec leur jardin très nature.



M. et Mme Brunetière ont remporté le 1^{er} prix intercommunal

LE TROC DE PLANTES

Il a eu lieu en avril. Le principe est simple, c'est un échange GRATUIT entre particuliers de graines et de plants.



LA MATINÉE ÉCO CITOYENNE

Elle s'est déroulée le samedi 29 septembre, associée au week-end national « Nettoyons la nature »

Merci aux 40 participants bénévoles, aux enfants, d'être sensibles à cette démarche et d'avoir répondu présent.



200 kg de déchets ont été ramassés. Il est important de réagir, ne soyons pas négligents. RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT.

LES SENTIERS FLAVOIS



Les circuits de 5 km autour du bourg commencent à être connus, les dépliants sur ces circuits sont gratuits et disponibles en mairie et à la boulangerie. Pour les grands circuits dans le boisement, vous avez le guide de randonnée en vente à la mairie au prix de 5 €.



FORMATION 1^{ers} SECOURS

Suite aux 3 sessions d'initiation gratuites aux 1ers secours proposées en 2017 à Ste Flaive, une formation aux 1ers secours PSC1 d'une journée au tarif de 52 € a été organisée à la Mothe-Achard. Les Flavois qui ont participé ont bénéficié d'une participation de la mairie de 15 €/pers. N'hésitez pas à vous inscrire en mairie selon les demandes une autre journée pourrait être organisée.

CIMETIÈRE



Poursuite des travaux d'aménagement : Pelouse et nouvelles allées en dur (pour desservir le jardin du souvenir et les cavurnes.) Peinture des portails prochainement. Nous avons, amélioré l'esthétique, facilité l'accès et l'entretien de notre cimetière. Chaque visiteur doit néanmoins contribuer à garder ce lieu de mémoire le plus entretenu possible.

Commission Bâtiments

Christophe PAJOT - Permanences le vendredi après-midi sur rendez-vous

Les travaux d'entretien des bâtiments communaux ont consisté principalement à des travaux de peinture et de nettoyage. Nous avons eu des problèmes de chauffage à l'école de musique et à l'espace socioculturel. Nous avons dû procéder au changement de la pompe à chaleur qui était en panne.

RELAIS OPÉRATEUR

Après Bouygues, SFR et Free, Orange a dressé son émetteur derrière les ateliers techniques de la commune depuis juin 2018. Une mise en service initialement prévue pour juin 2018 est annoncée pour le 1^{er} trimestre 2019.



ÉCOLE PUBLIQUE

une plaque « Liberté, Égalité, Fraternité » a été posée sur la façade.



ESPACE SOCIOCULTUREL L'ORMEAU

La signalétique extérieure a été posée fin mai 2018.



ÉGLISE

Visite du bâtiment par la commission pour constater les nombreuses infiltrations d'eau. Les réparations ont été effectuées en régie afin d'y remédier.



LA MAISON DE SANTÉ

La signalétique externe retenue par la commission a été posée fin mai 2018.

Nouveauté : permanences d'infirmières.

Du lundi au vendredi de 7h00 à 7h30 sans rendez-vous.



Commission Communication

Christophe PAJOT - Permanences le vendredi après-midi sur rendez-vous

CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE

A l'initiative de la section UNC/AFN Soldats de France de Sainte-Flaive-des-Loups, le Président, Eric Gaudin, avait invité ses homologues de la Communauté de communes du Pays des Achards pour mettre en commun la célébration du centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Un très bel hommage a été rendu à nos Soldats Morts pour la France.



PANIQUE EN CABINES

Après "Couac à marée haute" et "Déshabillez-les tous" les 2 autres comédies jouées plus de 200 fois dans toute la France, dont 9 mois à Paris.

La nouvelle comédie familiale d'Agathe Chaigneau a déjà fait escale en Vendée d'où elle est originaire. Une comédie irrésistiblement drôle, pleine d'action, un brin déjantée, qui vous fera pénétrer dans l'univers des « ESCAPE GAME » (jeux d'enfermement très à la mode sur toute la France)



ÉLECTIONS



Les élections européennes 2019 se dérouleront le dimanche 26 mai 2019 en France.

! Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour.

RECENSEMENT

Nous vous en parlons dans l'info Flavoise N°22 de juillet 2018 : notre commune est concernée par le recensement de la population.

Celui-ci se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.

Quatre agents recenseurs ont été recrutés. Ils se présenteront à votre domicile munis de cette carte officielle :



L'agent recenseur vous remettra à votre domicile une notice qui contiendra toutes les informations nécessaires pour que vous puissiez répondre au questionnaire par internet sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. Si vous ne disposez pas d'internet, l'agent recenseur vous remettra un questionnaire papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous. Se faire recenser est un geste civique, utile à tous.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Du nombre d'habitants dépend la participation de l'État au budget des communes, le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, etc.

Les réponses aux questionnaires sont confidentielles et les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel. Les résultats du recensement sont disponibles gratuitement sur le site de l'INSEE : www.insee.fr

PERSONNEL

Depuis janvier 2017, M. Frédéric Triballeau, assure la comptabilité à mi-temps pour les mairies de Nieul-le-Dolent et de Sainte-Flaive-des-Loups. Un nouveau directeur général des services (DGS), M. Philippe Beignon, travaille en alternance pour les communes de Nieul-le-Dolent et de Sainte-Flaive-des-Loups. Claire Giraudeau, secrétaire de mairie, intervient également sur les deux communes. Elle accompagne et participe également à la mutualisation de son poste avec celui de Madame Maryse Burneleau et prendra en charge la communication pour les deux communes.



PARTICIPATION CITOYENNE



Le 8 novembre 2018, M. Prod'homme, commandant de la gendarmerie des Sables-d'Olonne, M. Hautier, sous-préfet des Sables-d'Olonne et M. Patrice Pageaud, ont signé la convention de Participation citoyenne. Ce dispositif compte six référents dont l'anonymat est préservé.



SURVEILLANCE ESTIVALE

Un contrat passé avec la société de surveillance Aradia a permis la réalisation de rondes et d'interventions sur la commune du 1^{er} juillet au 31 août. Cette expérience a été très positive.

Conseil Municipal des Enfants

Janine COLARD - Permanences le jeudi matin sur rendez-vous

Les élections ont eu lieu le mardi 9 octobre 2018. Chaque nouvel élu a reçu de M. le maire une cocarde tricolore (qu'il devra porter aux manifestations officielles).

Les nouveaux élus sont les suivants :

- Ousseynou DIARRA
- Louane HAINAUT
- Auriane ROBIN
- Manon JAULIN
- Lilou JULLIEN
- Lucas PALOMARES-VALLE



La réunion plénière a eu lieu le lundi 22 octobre. Un point a été fait sur les propositions des petits élus. Ils ont participé au Téléthon en vendant des sachets de bonbons, et ont organisé une séance de cinéma le mercredi 19 décembre pour tous les enfants de Ste Flaive.

Idées suggérées :

- Mur d'escalade, table de ping-pong en dur pour l'extérieur, skatepark, achat de nouveaux jeux extérieurs.
- Embellir la commune, planter plus de fleurs.
- Après-midi activités sportives ou autres...
- Partager un après-midi avec les personnes âgées... Par exemple jeux de société



COLLECTE DES BOUCHONS

La collecte commencée l'année dernière se poursuit dans chaque école.

Les bouchons collectés seront remis à une association d'Aubigny qui récupère les bouchons et les transmet pour la fabrication de fauteuils roulants.

Les élus du CME sont d'accord pour poursuivre cette collecte jusqu'au printemps et doivent informer les enfants dans les écoles.

COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE 2018

Cette année, la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 Novembre 1918 a eu lieu à la Mothe Achard.

La lecture des noms des Flavois morts pour la France a été faite par des enfants du CME.

Le CME visite
le Sénat le 30
octobre 2018

La boîte à livres
et à jeux est
située près de
l'étang, de la
MARPA

Enfance et jeunesse

Janine COLARD - Permanences le jeudi matin sur rendez-vous



ACCUEIL DE LOISIRS



Chaque année, le « pays des Loustics » accueille les enfants scolarisés en maternelle et primaire sur les temps périscolaires, mercredis et vacances scolaires (hiver, pâques, été et Toussaint)

L'accueil est fermé pendant les vacances de Noël, cependant il est possible d'inscrire vos enfants :

- Semaine du 24 au 28 décembre : à l'accueil de loisirs Arc-en-Ciel aux Achards, inscriptions jusqu'au 9/12 sur le portail familles
- Semaine du 26 au 28 décembre et du 2 au 4 janvier : accueil de loisirs de Nieul-le-Dolent
- Semaine du 2 au 4/01 : accueil de loisirs de Martinet
- Semaine du 3 au 4 janvier : accueil de loisirs de Saint-Julien-des-Landes

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 02 51 06 21 96 ou par mail :

Pays des Loustics : paysdesloustics@cc-paysdesachards.fr

Adresse portail familles : <https://cc-paysdesachards.portail-familles.net>

Des sorties et activités sont organisées et animées sur le temps des vacances et les mercredis. L'été, des séjours sont proposés. En termes de fréquentation, l'accueil de loisirs compte 300 enfants inscrits à l'année.

Résumé de l'année 2018

Des sorties ont été organisées (royal kids, cinéma, haras, aquarium de la Rochelle).

Un nouveau séjour a été créé pour les 3-6 ans à Saint-Julien-des-Landes et deux séjours à Mesnard-la-Barotière pour les 6-8 ans et les 8-10 ans ont été organisés.

Pour la fin de l'année nous participons au spectacle Léo et Léon et la Diva Nova organisé par la communauté de communes.



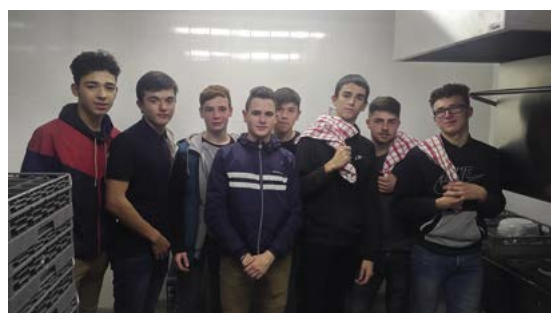
TÉLÉTHON

Il a eu lieu les 7 et 8 décembre 2018. Comme chaque année, de nombreuses animations sont venues ponctuer ce week-end malgré une météo capricieuse.

Cela n'a pas empêché les Flavois de se mobiliser pour soutenir cette initiative nationale.

Enfance et jeunesse

FOYER DES JEUNES



Le foyer des jeunes est un lieu de rencontre et de convivialité. Nous avons à notre disposition une salle télé (avec la wii), une petite cuisine aménagée pour des soirées entre amis. La salle principale dispose d'un baby-foot, d'un billard ainsi que des jeux de société.

Nous envisageons de participer activement au Téléthon.

Le bureau du foyer des jeunes espère recevoir de nouveaux membres et créer encore plus de sorties pour plus de rigolade.

Notre page Facebook : « Accueil Jeunes Flavois »

Votre enfant est âgé de 13 ans ou plus a donc la possibilité de s'inscrire au Foyer des Jeunes de Sainte-Flaive-des-Loups. L'objectif est de permettre aux jeunes de se retrouver dans un espace qui leur est dédié en toute autonomie. En tant qu'animatrice, je suis présente un samedi matin sur deux afin d'accompagner les jeunes dans leurs projets et assurer le bon fonctionnement du foyer.

N'hésitez pas à venir et pour tout autre renseignement, vous pouvez me joindre via cette adresse mail j.louineau@cc-paysdesachards.fr ou au 06 48 79 19 48.



Enfance et jeunesse

Ecole publique LES P'TITS LOUPS

L'école compte 146 élèves répartis sur 6 classes.

RENSEIGNEMENTS UTILES :

• Directrice :

Mme Ayrault (déchargée le jeudi pour la direction)

Tél. : 02 51 34 06 50

Courriel : ce.0850506n@ac-nantes.fr

• Horaires de l'école :

9h-12h15 / 13h45-16h30 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Inscription rentrée 2019 :

Afin de prévoir au mieux l'organisation des classes pour la rentrée 2019, vous pouvez inscrire votre enfant dès maintenant. Les inscriptions administratives se font à la mairie. Un enfant peut être inscrit à partir de l'âge de 2 ans (fournir le livret de famille, un justificatif de domicile, un certificat de vaccination et un certificat de radiation). Une visite de l'école peut être effectuée en prenant rendez-vous avec la directrice.

Une matinée de découverte de la classe maternelle sera proposée à la fin du mois de juin pour les futurs élèves de toute petite section et petite section inscrits avant le 1er juin 2019.

• Enseignantes :

Mme Perraudeau : TPS-PS

Mme Bouvet : MS-GS

Mme Praud : CP-CE1

Mme Cosson : CP-CE1

M. Epauld : CE2-CM1

Mme Ayrault et Mme Bertin : CM1-CM2

• ATSEM :

Mme Delatte : TPS-PS

Mme Rousseau : MS-GS

• R.A.S.E.D

Mme Couget : psychologue scolaire

Mme Pajot : aide pédagogique spécialisée

Mme Cordes : aide pédagogique spécialisée



CONSEIL D'ÉCOLE

C'est un lieu de présentation, d'échanges et de prise de décisions pour tout ce qui concerne la vie et l'organisation de l'école. Il se réunit une fois par trimestre et est constitué du Maire, de l'adjoint chargé des services à l'enfance, de l'Inspecteur de circonscription, des représentants des parents d'élèves, de l'équipe enseignante et du Délégué Départemental de l'Éducation Nationale



PROJETS PÉDAGOGIQUES

Le projet d'école porte sur trois axes principaux :

- 1/ Favoriser un climat scolaire bénéfique au bien-être et à la réussite des élèves.
- 2/ Sensibiliser et responsabiliser les élèves au développement durable
- 3/ Exprimer ses émotions à travers les activités artistiques dans le cadre d'un parcours culturel artistique

De nombreux projets pédagogiques vont être menés pour l'ensemble des classes avec comme fil conducteur cette année un travail sur le jeu.

- Participation au Prix des Incorruptibles du CE1 au CM2
- Piscine à la Mothe Achard pour les élèves du CP au CE2 (10 séances)
- Rencontres sportives inter-écoles avec les écoles du secteur
- Intervention du moniteur de la sécurité routière pour les élèves du CP au CM2
- Intervention de Vendée Eau pour toutes les classes
- Sorties éducatives pour chaque classe en lien avec les projets menés

Vous pourrez suivre ces projets sur le blog de l'école : <http://passerelle.ac-nantes.fr/eco-le-petitslousps/>

Nos projets ne pourraient aboutir sans la précieuse collaboration de tous les partenaires de l'école : municipalité et CCPA, association des parents d'élèves (FCPE) et Amicale Laïque.

Enfance et jeunesse

FCPE de l'école LES P'TITS LOUPS



L'association FCPE de parents d'élèves de l'école des P'tits Loups regroupe des parents bénévoles qui organisent diverses manifestations tout au long de l'année. Les bénéfices sont ensuite intégralement reversés à l'école, afin d'aider l'équipe enseignante à financer l'achat de matériel ou de sorties scolaires.

L'année dernière, nous avons ainsi pu reverser 4500 € à l'école grâce à l'investissement et l'aide de parents bénévoles.

Nous avons également participé à la première fête de l'école en la coorganisant avec l'équipe enseignante. Nous avons tous passé un très bon moment dans le jardin de l'école inauguré pour l'occasion.

Afin de sensibiliser les enfants au recyclage nous avons de nouveau organisé une collecte de papiers, ouverte à tous les Flavois. En effet, chacun peut venir déposer son papier (publicités, journaux, magazines...) dans la benne située derrière le restaurant scolaire. Une nouvelle collecte aura lieu du 17 au 24 mai.

Nous avons d'ores et déjà organisé une vente de jus de pommes, les photos de classe, une



vente de sapins de Noël, ainsi que le traditionnel spectacle de Noël. D'autres manifestations sont en cours de préparation comme une vente de "madeleines Bijou", la collecte de papier au printemps et la fête de l'école en fin d'année scolaire.

C'est grâce à la mobilisation constante des parents, de l'équipe enseignante, de l'Amicale Laïque et de la mairie que nous pouvons garantir à nos enfants un cadre scolaire agréable et plaisant.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des manifestations et des activités de l'association sur notre page Facebook : FCPE École des P'tits Loups- Sainte Flaive des Loups

BUREAU

Présidente : Jennifer Préaud
Vice-présidente : Mélanie Portrat
Secrétaire : Mélanie Chauveau
Secrétaire adj. : Betty Escousse
Trésorière : Morgane Robin
Trésorière adj. : Élise Guédon

Membres : Estelle Lamy, Adélaïde Renaud, Ludivine Burneleau, Élise Guédon, Audrey Le Roch, Émilie Rio, Lucie Viaud, Floriant Dugas, Céline Michon, Cindy Mertz, Christophe Richard, Isabelle Le Calvez et Yann Poustier.





À l'école L'Envol, nous accueillons cette année, 141 élèves pour 6 classes. Nous sommes une équipe de 8 enseignants dont un enseignant spécialisé, 2 aides maternelles et 2 auxiliaires de vie scolaire.

Nous travaillons avec le soutien de l'APEL et de l'OGEC (les 2 associations de l'école) ainsi que de la municipalité, de la communauté de communes et de la paroisse.

En tant qu'école Catholique, nous accueillons tout le monde, quelles que soient les convictions et proposons la catéchèse à tous les élèves à partir du CE1. Pour les élèves qui ne souhaitent pas faire catéchèse, nous proposons la culture religieuse ce qui permet d'acquérir des connaissances sur les différentes religions. Chaque année, les enseignants travaillent sur un projet commun à toute l'école.

Projet 2017-2018 : « JOUER POUR APPRENDRE »

Nous avons donc travaillé cela en mettant le jeu au cœur de nos apprentissages dans nos classes ainsi que sur la cour. L'équipe enseignante a suivi une formation sur 2 ans qui a permis de réfléchir sur comment permettre à chaque enfant de s'épanouir pleinement sur ces temps de récréation. De manière progressive, depuis septembre

2017, du matériel est mis à disposition des élèves pour laisser libre cours à leur imagination, leur créativité et partager de réels moments de plaisir. Grâce à cette initiative les élèves sont plus disponibles pour les apprentissages en classe.

Projet 2018-2019 : « TOUS EN PISTE »

En octobre, nous avons accueilli Monsieur TAILLANDIER, un passionné de cirque, qui est venu exposer une maquette et échanger avec les enfants sur le monde du cirque. Avec ce projet, nous pouvons travailler toute l'année dans tous les domaines. Au retour des vacances de printemps, le chapiteau de la famille KLISING s'installera à Ste Flaive et chaque classe ira travailler pendant une semaine avec les professionnels. Chacun pourra dévoiler ses talents lors du spectacle proposé le vendredi soir aux familles. À travers ce projet, nous souhaitons comme chaque année, que nos élèves prennent plaisir à venir à l'école, qu'ils développent leur confiance en eux, le goût de l'effort et qu'ils deviennent des jeunes épanouis !

Dans notre établissement, les inscriptions sont possibles toute l'année, de la toute petite section au CM2. Si vous souhaitez nous rencontrer, visiter nos locaux, vous pouvez nous contacter au 02 51 34 03 96 ou par mail ecolelenvol85@gmail.com.

N'hésitez pas à consulter notre site internet : ste flaivedesloups-lenvol.fr

Nous vous invitons le samedi 9 mars de 10H30 à 12H00 pour les portes ouvertes de l'école.



De gauche à droite
Romain OSSANT- CM2
Sylvie BESSON - CE2 CM1
Audrey PALUTEAU- PS MS
et chef d'établissement
Frédérique GUEDON - CP CE1
Nathalie LIGONNIERE - MS GS
Frédérique GIGAUD - CE1 CE2



Enfance et jeunesse

L'OGEC ET L'APEL DE L'ÉCOLE PRIVÉE L'ENVOL



Nos deux associations travaillent en commun pour le bien de nos élèves : il y a 28 parents membres. L'OGEC gère toute la partie gestion de l'école (entretien des bâtiments, salaires du personnel non enseignant, et paiement des charges courantes électricité, fioul...). L'APEL s'occupe de toute l'animation autour des élèves et de l'école (voyage, arbre de Noël, carnaval). Le budget des deux associations avoisine les 180 000 €.

Cette année, les résultats des fêtes ont permis d'améliorer le quotidien des élèves. L'achat de deux structures de jeux pour nos élèves : une en classe maternelle et l'autre en extérieur. Quelle joie de voir les enfants s'amuser et prendre plaisir à venir à l'école ! Nous avons continué nos investissements avec l'achat d'un 5ème vidéoprojecteur. Aujourd'hui les 5 VPI et les 14 tablettes permettent aux enseignants de proposer une pédagogie innovante en rendant le travail plus ludique.

L'année scolaire 2017/2018 a permis à nos CM de faire une classe de découverte de 3 jours à Longeville sur Mer. Les élèves ont pu découvrir le char à voile, le fonctionnement des éoliennes ainsi que l'intérêt de protéger nos océans et nos plages. Ce voyage n'aurait pas pu avoir lieu sans le soutien des parents, des accompagnateurs que nous remercions, de la communauté de commune et les deux associations. À l'avenir, nous souhaiterions organiser un voyage scolaire avec nuitées tous les deux ans pour les élèves de CM.



Les achats et les investissements se font d'un commun accord entre l'équipe enseignante et les deux associations. Notre objectif premier est toujours le bien-être de nos enfants. Nous souhaitons toujours faire de notre mieux pour améliorer les conditions de travail des élèves et de l'équipe éducative. C'est pourquoi, nous avons donc aussi investi dans l'achat de manuels scolaires, de rallyes lecture et de divers jeux pédagogiques pour l'ensemble des classes.

Comme toutes les associations de la commune, le maître mot est LE BÉNÉVOLAT. Sur l'ensemble des manifestations, des matinées travaux, des sorties piscines, de la catéchèse et des sorties scolaires, c'est plus de 80 bénévoles qui se mobilisent. L'OGEC et l'APEL sont les garants de cette entraide et de cette solidarité qui permet à nos enfants de s'ouvrir vers de nouveaux horizons pendant le temps scolaire. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous aident car sans eux, notre école ne serait pas ce qu'elle est.

Petit focus sur l'année scolaire en cours. Comme tous les ans, nous fabriquons notre jus de pomme en octobre. Des ventes peuvent avoir lieu au cours de l'année car nous avons du stock. En Novembre, nous avons notre loto, la vente de bière et de chocolat. Décembre, est un moment important avec la fête de Noël : nous organisons une cérémonie religieuse à l'église ouverte à tous, ensuite les enfants avec les enseignants organisent un spectacle dans la salle de l'Ormeau. Mars est le mois où nous organisons le carnaval, le concours de belote et les repas à domicile. Avril, c'est la période des photos de famille. Juin moment très attendu c'est la kermesse et la fin de l'année scolaire.

Cette année, nous avons organisé les Jaunay'Stivals avec le comité de jumelage. Une soirée qui s'est très bien passée et qui a rassemblé beaucoup de monde. Quelle satisfaction pour l'ensemble des membres de travailler avec une autre association de la commune. Une expérience qui a permis

de créer des liens entre des personnes qui ne se connaissaient pas.

Notre journée en terre flavoise a été une réussite, le temps était de la partie, la randonnée (avec le comité de jumelage) a réuni 250 marcheurs et l'après-midi beaucoup de personnes sont venues se promener et voir notre marché de producteurs, l'exposition de voitures anciennes et de mobylette. L'exposition de matériel agricole et la récolte de maïs ont été un vrai succès.



Nos projets pour 2018/2019

Nous allons soutenir tout au long de l'année le corps enseignant dans le projet du cirque. Notre soutien est financier et humain. Pendant 15 jours, nous allons aider nos enfants à découvrir l'art du cirque. On vous invite déjà à venir voir leur représentation les Vendredis 26 Avril et 3 Mai.

Notre journée Terre Flavoise 2019 aura lieu le 8 Septembre 2019, avec sa randonnée le matin et des animations l'après-midi. En 2019, cela fera 70 ans que la France est entrée en guerre, Terre Flavoise sera axée sur cet événement avec la représentation de deux camps militaires de l'époque.

L'ensemble des membres de l'OGEC et de l'APEL vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année à vous et votre famille.

Date des fêtes à venir :

- **Porte Ouverte** : 9 Mars 2019
- **Belote** : Vendredi 15 Mars 2019
- **Carnaval** : Samedi 16 Mars 2019
- **Repas à domicile** : Fin Mars
- **Cirque** : Du 23 Avril au 3 Mai
- **Kermesse** : Samedi 29 Juin 2019
- **Terre Flavoise** : Dimanche 8 Septembre 2019

Comité de jumelage

SAINTE FLAIVE DES LOUPS - JARDIN (Isère)

Composition du Conseil d'administration :

Président : Hubert MENGUY
Vice-Président : Serge CHAIGNE
Secrétaire : Christiane TRAINÉAU
Trésorier : Claude GUIAT
Membres : Stéphanie GRELLIER,
Bernadette HERMOUET,
Jean Jacques LECRIVAIN,
Yves REZEAU
Membres de droit : Catherine CHAIGNE,
Janine COLARD,
Denis DELHOMMEAU,
Gilles GIGAUD

2018, le Comité de jumelage s'est déplacé à JARDIN.

2019, nous accueillerons les jardinois
Le 5 juillet 2016, Patrice PAGEAUD, Maire et Thierry QUINTARD, Maire de JARDIN ont officialisé le JUMELAGE entre nos communes par la signature d'une CHARTE.

Depuis cette date, les échanges se font lors d'une rencontre annuelle, une année à SAINTE FLAIVE, l'année suivante à JARDIN. Cette année, nous nous sommes déplacés à JARDIN début mai. A cette occasion, nous avons eu l'honneur d'être accompagnés par une délégation de l'UNC- AFN-SOLDAT de France et de Patrice PAGEAUD, Maire. Ce fut l'occasion pour un groupe de 16 flavois de célébrer ensemble la fin de la seconde guerre. Après le dépôt de la gerbe effectué par Patrice PAGEAUD et Thierry QUINTARD, ce dernier n'a pas oublié de mentionner dans son



intervention que les jardinois ont été libérés par un Vendéen, le Général Jean de Lattre de Tassigny, originaire de Mouilleron-en-Pareds .

Le comité de jumelage a également participé au salon du terroir qui s'est tenu à JARDIN le 22 avril 2018, et, il est à noter que nos représentants en tenue vendéenne se sont bien investis.

Dans la CHARTE signée le 5 juillet 2016, il est écrit "PRENONS L'ENGAGEMENT de maintenir des liens permanents entre nos municipalités afin de dialoguer, d'échanger nos expériences et de mettre en œuvre toute action susceptible de nous enrichir mutuellement, d'encourager et de soutenir les échanges entre nos concitoyens de tout âge et de toute condition pour développer une meilleure connaissance mutuelle et une coopération efficace dans le

sentiment vivant de la grande diversité de la France.

C'est pourquoi le Comité de Jumelage a décidé pour 2019 d'effectuer un séjour touristique et culturel du 20 au 25 juin 2019 au chalet de COMBEYNOT à VILAR d'ARENE (05).

Ce chalet appartient à l'association ALPES pour Tous de JARDIN. Au cours de ce séjour nous pourrions découvrir la flore et la faune alpines par des randonnées ou la région par des sorties en bus. Nous serons accompagnés par des gens de JARDIN. Pour cette occasion, nous invitons toutes les personnes de la commune (jeunes et moins jeunes) adhérentes ou non au comité et souhaitant découvrir le Parc des Écrins à se joindre à nous pour ce déplacement. Enfin nous vous invitons à participer à notre assemblée générale qui se tiendra le mercredi 16 janvier à 20H00, salle polyvalente

Nous vous rappelons le montant de la cotisation : 15 Euros pour une personne seule et association, 20 Euros pour une famille.

Les dates à retenir pour 2019

- Samedi 6 avril : soirée disco
- Dimanche 9 juin : après-midi dansant
- Dimanche 8 septembre : matinée rando





La bibliothèque est un service gratuit qui permet à chacun d'accéder aux documents (livres, revues, CD) des 10 bibliothèques de la communauté de communes du Pays Des Achard. Pour s'inscrire, rendez-vous dans la bibliothèque de votre commune de résidence (heures d'ouverture à la rubrique renseignements utiles de ce bulletin) où vous pourrez faire établir une carte de lecteur pour chaque membre de votre famille.

Sur présentation de cette carte vous pourrez ensuite emprunter pour chacun et pour 3 semaines 5 livres ou revues et 2 CD dans n'importe quelle des 10 bibliothèques du réseau de la communauté de communes.

La bibliothèque de Sainte Flaive met à disposition environ 5 700 livres, 620 revues et 200 CD, mais le fonctionnement en réseau permet aussi aux

lecteurs d'emprunter et de rendre les documents dans la bibliothèque du réseau qui lui convient et vous aurez aussi accès au site internet www.bibliothequesdesachards.net sur lequel vous pourrez consulter l'ensemble du catalogue du réseau (46 000 livres 3 600 revues et 1 200 CD) et faire des réservations.

En 2018, 54 nouveaux flavois se sont inscrits et 393 lecteurs de la commune ont emprunté près de 8200 documents.

Le fonctionnement de la bibliothèque (tenue des permanences, préparation des animations, définition des nouvelles acquisitions, réparation des documents...) est assuré par une équipe de 15 bénévoles.

L'équipe des bénévoles organise aussi en partenariat avec les écoles et le centre de loisirs des séances d'animation avec entre autres pour objectifs de donner le goût de la lecture et de développer la culture générale et les capacités à effectuer une recherche documentaire.

Nous avons toujours besoin de nouveaux bénévoles et l'équipe en place sera ravie de vous accueillir. Si vous le souhaitez, venez nous rencontrer aux heures d'ouverture de la bibliothèque.



E-mail : www.bibliothequesdesachards.net

Périodes scolaires

Mercredi : 10h00 à 12h00
& 15h30 à 18h00
Vendredi : 16h30 à 18h00
Samedi : 10h00 à 12h00

Hors périodes scolaires

Mercredi : 10h00 à 12h00
Samedi : 10h00 à 12h00

COMITÉ DES FÊTES

Location de tables, bancs (3,80 m), stands (4.50mx3m)

Location vaisselle

Les dates à retenir :

- **2 février 2019** Assemblée Générale (galette des rois)
- **13 juillet 2019** feux d'artifice, moules frites, bal populaire (avec orchestre)
- **24 décembre 2019** manège, calèche, vin chaud



Composition du Conseil d'Administration :

Président : NATIVELLE Jacky
Vice-Président : GUERINEAU Jacques
Secrétaire : LESEUR Sophie
Trésorier : BABINOT Aurélie

Membres : RIAND Albert, RIGAGNEAU Bernard, FERRE Philippe, PAJOT René.



L'année 2018 a été encore une année riche pour la Résidence Bernadette. Riche car portée par les événements sportifs comme le tour de France ou la coupe du monde de football avec ses adeptes. Elle a été aussi riche parce que particulièrement axée sur le numérique. En effet, la Marpa bénéficie depuis le printemps 2018 de son propre site internet <https://www.residence-bernadette.com/>. Ce site est accessible directement par le lien ci-dessus ou par le biais du site de la mairie en cliquant sur « maison de retraite ». Je vous encourage tous à aller le découvrir.

Ainsi donc, la MARPA a voulu permettre à ses résidents de s'initier à l'utilisation de la tablette numérique. Pour cela, dans le cadre d'un appel à projet mutualisé avec 4 autres MARPA vendéennes et instruit par la MSA, la Résidence Bernadette a réalisé le bornage WIFI, acquérir 4 tablettes numériques et proposer 6 ateliers d'initiation encadrés par Adrien et Sophie, animateurs du dispositif Germaine. Il est important de préciser que ce projet n'aurait pas pu se concrétiser sans les subventions des partenaires tels que la CARSAT, la Fondation Bruneau, la MSA 44-85, d'AGRICOLA, la commune et le Centre Communal d'Action Sociale de Sainte Flaive-des-Loups. La démarche de sensibilisation à l'utilisation s'est poursuivie ensuite par un autre atelier dont le projet a été porté par l'association VISAF dans le but de développer le lien social en créant un nouveau pont relationnel entre résidents de la Marpa et les seniors flavois. Dans un second temps, l'idée étant de créer un "club Tablette" sur la commune organisée au sein des locaux de la marpa, de repérer la Marpa comme ressource numérique sur la commune et de fédérer un esprit de partage et de convivialité.

Aussi, au cours de l'année, des résidents, des membres des familles, des bénévoles et des flavois âgées de plus de 60 ans ont pu bénéficier de différentes animations grâce aux actions mises en place dans le cadre de la conférence des financeurs



et du partenariat avec la MFR de la Mothe Achard ou de la Communauté de Communes du Pays des Achards.

En effet, la conférence des financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des Personnes Agées est un dispositif émanant de la Loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement adoptée le 28 décembre 2015 contribuant à la fois à renforcer les droits des personnes âgées en perte d'autonomie et à rénover la gouvernance médico-sociale tant au plan national que local. Elle est présidée par le Président du Conseil départemental et est instituée dans chaque département. Cette instance vise à définir un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.

Ainsi ont été organisés dans les locaux de la MARPA plusieurs ateliers dont :

- L'atelier Invitation Bien être
- L'atelier Remue-Ménages
- L'atelier Simulation Grand Age
- L'atelier créatif
- L'atelier être bien soi-même
- Le spectacle « Aux petits oignons »
- L'atelier Conduite des seniors

Toujours dans le cadre du maintien de l'autonomie, le Conseil d'Administration du CCAS a opté, pour la reconduction de l'atelier Sport Santé encadré par Eric, professionnel sportif et de l'atelier « Autrement dit rebaptisé « Atelier Bien être » encadré par Lydie Remaud, psychothérapeute, Brigitte Pondevie, bénévole, et Catherine GOULPEAU Directrice.

2018 aura également été riche de part les échanges intergénérationnels et en particulier avec les enfants de l'école publique flavoise. Ces derniers sont venus à différentes reprises donner du bonheur aux anciens soit à travers leurs chants, leurs danses mais aussi leurs déguisements et la traditionnelle chasse aux œufs de

Pâques. Les résidents quant à eux ne sont pas privés de les surprendre en se déguisant aussi et de leur faire une haie d'honneur le jour du carnaval dans les rues flavoises.

La Marpa est un lieu où il fait bon vivre, comme chez soi et où des animations telles que les goûters anniversaires chantés, les sorties cinéma, la cueillette de pommes, la pétanque le dimanche, l'accueil de chorales... et bien sûr le grand rendez-vous annuel avec le Gouter de Noël et la remise des colis autour d'un bon vin chaud et de gourmandises sont fort appréciées.

Pour 2019, la mise en place d'ateliers de médiation animale avec sortie sur site est d'ores et déjà actée grâce au projet porté par la MSA et mutualisé avec 4 autres MARPA.

Les remerciements

Je remercie chaleureusement tous ceux qui contribuent quotidiennement au bien être des résidents, en particulier, l'équipe professionnelle de la MARPA, les infirmières libérales, le service d'aide à domicile et le service de soins infirmiers de la MOTHE ACHARD, les bénévoles, Martine particulièrement pour sa présence hebdomadaire, Françoise, Brigitte et l'ensemble des élus pour leur collaboration mais aussi toutes les familles pour leur contribution qui reste essentielle pour leur(s) parent(s).

Les prestations externes

La MARPA propose aux personnes âgées de la commune, des prestations extérieures telles que les repas (pris à la MARPA) et le lavage de linge sur site. Pour tout renseignement, téléphoner au 02.51.34.02.38.

Toute l'équipe ainsi que l'ensemble des résidents se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une très belle et heureuse Année 2019.



La micro-crèche ADMR "Le Pré en Bulles" ouvre à Sainte Flaive des Loups

Le 2 janvier 2019, la micro-crèche ADMR « Le Pré en Bulles » ouvre ses portes

sur la commune de Sainte Flaive des Loups.

La dimension humaine de la structure (10 enfants de 2 mois ½ à 4 ans) permettra d'offrir à chaque enfant un accueil individualisé tout en favorisant son éveil et sa socialisation de par la vie collective. Les enfants peuvent être accueillis de façon régulière ou occasionnelle de 7 h 45 à 18 h 30.

Les tarifs démarrent à partir de 5 € de l'heure, comprenant les repas et les couches ; tarifs variant selon les ressources des familles et la durée de l'accueil de l'enfant et ouvrant droit aux aides familiales (complément libre choix du mode de garde de la PAJE et crédits d'impôt).



La responsable, Alice BARRE, infirmière puéricultrice de formation, a sous sa responsabilité 4 professionnelles formées à la petite enfance. Son projet pédagogique s'appuie sur des valeurs de respect de chaque enfant et du choix éducatif des parents. Il est centré sur le bien-être de l'enfant en accord avec son rythme et son développement moteur, affectif et intellectuel.

N'hésitez pas à la contacter dès maintenant au 02 51 44 11 55 pour un devis gratuit et une présentation de la micro-crèche.

CCAS

Projet de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées vivant à domicile

Depuis janvier 2017, le CCAS des Achards coordonne des ateliers à destination des seniors de 60 ans et plus sur le territoire intercommunal. Ces ateliers s'inscrivent dans le projet initié par la Conférence des Financeurs de la Vendée et ont pour but de donner aux seniors des « trucs et astuces » pour vivre sereinement au quotidien.

En 2018, 80 seniors ont participé aux ateliers autour de 15 thématiques avec au programme : L'alimentation, la mémoire, la vie juridique, l'image de soi, la conduite, l'informatique, les cafés-débats ou encore le sommeil...

Informers les seniors, les écouter et créer du lien social sont les objectifs des ateliers. Les animateurs interviennent dans un esprit de respect et de convivialité.

Ces ateliers seront coordonnés à partir du 1er janvier 2019 par la Communauté de Communes du Pays des Achards.

Si vous êtes seniors ou si votre parent peut être intéressé, les inscriptions sont possibles pour un ou plusieurs ateliers, sur le territoire du Pays des Achards.

Pour toute information, nous vous invitons à contacter la Communauté de Communes du Pays des Achards.



Associations

UNC/AFN/ Soldats de France



Une nouvelle fois l'année 2018 a été pour la section riche en évènements.

Le 27 janvier, l'assemblée générale avec partage de la galette des rois et pour la première fois, notre soirée a été clôturée par un buffet. Nous avons également honoré nos porte-drapeaux Aimé et Victor ainsi que leurs épouses.

Le 7 avril, la traditionnelle pêche à la truite. Cette année, le temps nous a joué un mauvais tour mais malgré les intempéries, la fréquentation a été aussi bonne que les années précédentes.

Le 8 mai cérémonie à SAINTE FLAIVE avec nos camarades de NIEUL. (Messe, vin d'honneur). Le président Eric GAUDIN avec une petite délégation a participé aux cérémonies à JARDIN, ville jumelée. Rendez-vous a été pris avec la section locale pour une venue le 8 mai 2019.

Le 12 mai, les porte-drapeaux de la section ont défilé sur l'avenue des Champs Elysées à l'occasion du grand rassemblement patriotique. Le drapeau de 14/18 de la section a été retenu pour faire parti de la garde d'honneur sous l'arc de triomphe.

Le 17 juin, une forte délégation était présente au congrès départemental à ST ETIENNE DU BOIS. Du 22 au 26 juin, participation au grand rassemblement à LOURDES. Une trentaine de flavois sont partis dans la cité mariale et sont revenus très heureux du séjour.

Le 30 juin, nous avons organisé notre journée grillade avec des grandes modifications. En effet, nous nous sommes retrouvés pour la première fois à la salle du vieux couvent. Changement de lieu et changement de traiteur. Paul souhaitant prendre

un peu de repos mérité, nous avons fait appel à un traiteur pour le repas. Coupe du monde oblige, nous avons mis en place un dispositif pour regarder le match de l'équipe de France avec le concours de Jacques et son camping-car.

Le 8 juillet nous avons apporté notre concours lors du passage du tour de France sur la commune.

Le 20 octobre, notre troisième déjeuner dansant et ce fut une nouvelle fois un succès. Pour l'an prochain, la date est déjà retenue soit le 26 octobre 2019.

Le 11 novembre a été très particulier en cette année du centenaire. Après une courte cérémonie au monument aux morts de STE FLAIVE, nous avons participé à la commémoration qui était organisée aux ACHARDS. Célébration religieuse, défilé sous la pluie et cérémonie protocolaire dans la salle de l'ancien Lidl. Cette cérémonie a regroupé toutes les sections d'ancien combattant de la communauté de communes sous la présidence de M. le Sous-Préfet.

Le 5 décembre, participation à la cérémonie départementale à LA ROCHE SUR YON.

Les 7 et 8 Décembre participation au téléthon.

Pour l'année 2019, le programme n'est pas encore défini il sera présenté lors de l'assemblée générale le samedi 26 janvier.

Bien que les effectifs de la section flavoise sont bons, il serait souhaitable pour le déroulement des diverses manifestations que nos rangs se renforcent. Vous qui avez effectué votre service national, vous qui sentez le devoir de rendre honneur à nos anciens qui ont combattu pour notre liberté, venez nous rejoindre, nous vous attendons. Sans une relève et sans un effort, les cérémonies pour honorer nos anciens risquent de disparaître.

Le bureau de la section vous souhaite une bonne et heureuse année 2019 à vous, flavois et flavoises ainsi qu'aux membres de vos familles.



Associations

Fleurs d'Automne



Bureau :

Président : Richard Joseph

Vice-président : Pineau-Valencienne Cyril

Secrétaire : Hermouet Bernadette

Secrétaire adjointe : Borderon Colette

Trésorier : De Lambilly Bruno

Trésorier adjoint : Laidet Jeannine

Membres : Bernard Gabriel, Chauvet Alfred,
Perrocheau Alcime, Joubert Eliane, Guillet
Guy, Ravon Irène, Bourget Thérèse.

En fin d'année, c'est l'heure de faire le bilan.
2018 a été marqué par le lancement de deux
nouvelles activités : des randonnées pédestres
chaque semaine le vendredi à 9h30, environ 5

kms dans les sentiers communaux, pilotées par
Alcime Perrocheau et des parties de boules ou
de pétanque le mardi à 14h 30 rue des étangs
dans le lotissement des Chaumières.

Le club a aussi organisé un après-midi
dansant le dimanche 15 avril avec une belle
participation et une ambiance festive (une
expérience réussie).

Les activités ponctuelles sont bien sûr maintenues :

- l'après-midi détente, à partir de 14h, tous les
2^e et 4^e jeudis de chaque mois (sauf pendant
les vacances d'été) salle de l'Ormeau (parties
de cartes, jeux de sociétés et goûter) ;
- l'atelier mémoire de 14h30 à 16h30 salle
de Vieux Couvent tous les 1^{er} et 3^{er} jeudis du
mois (sauf pendant les vacances d'été) animé
par Bernadette Hermouet ;
- l'atelier informatique tous les mardis (sauf
pendant les vacances) de 15h00 à 16h30, salle
de l'Ormeau animé par Jean Charousset ;
- les concours de cartes : belote et aluette ;
- les repas au fil des saisons : buffet de
printemps, banquet d'été, buffet d'automne
et le goûter de Noël.

Les dates à retenir :

- **En janvier** : l'assemblée générale
- **Le 16 février** : concours d'aluette
- **Le 14 avril** : après-midi dansant





Composition du Conseil d'Administration :

Président : Emeric PERCOT
Vice-Président : René VIOLEAU
Trésorière : Brigitte POLLION
Trésorière adjointe : Anaïs ALLAIS
Secrétaire : Isabelle PERCOT
Secrétaire adjointe : Mélanie PORTRAT
Membres : Joseph DUGAS, Maxime CHAUVIN, Corinne ROUSSELOT, Roger RETUREAU, Sophie BALAVOINE.

Cette association créée le 9 novembre 1982 afin de venir en aide au besoin de l'école, elle participe au financement de matériel, de jeux et de sorties pédagogiques pour l'École Publique des P'tits Loups.

L'Amicale Laïque fêtera le dimanche 16 juin 2019 sa 25^e Fête d'ou Lumas, avec au programme de nombreuses animations pour fêter cet évènement. Depuis 2018, même si les enfants n'y participent plus avec leurs traditionnelles danses, les bénéfices récoltés sur cette journée soutiennent toujours les projets de l'école. Par ailleurs, elle a également organisé une vente de chocolats de Noël « Chocodic » ainsi qu'une journée découverte des jeux « Trop Fastoche » le 24 novembre 2018 à la Salle de l'Ormeau.

Cette année, l'Amicale Laïque apportera aussi son soutien à la Fête de Noël de l'école organisée le 16 décembre 2018 par la FCPE et les maîtresses.

L'Amicale Laïque a créé plusieurs sections en 1983, Trois d'entre-elles animent toujours le quotidien des Flavois : l'École de Musique, le Club de Tennis Flavois, le Yoga.



YOGA (SECTION DE L'AMICALE LAÏQUE)

Pour la 6^e année, nous retrouvons avec plaisir notre professeur Valérie Grivet. Celle-ci nous enseigne différentes postures de Yoga pour assouplir, muscler et relâcher le corps en douceur. La relaxation élimine les tensions et calme le mental. L'ensemble nous amène progressivement vers l'harmonie du corps et de l'esprit dans la vie quotidienne. Nous sommes actuellement un groupe de 15 personnes et cette année, 2 messieurs

Une association ne peut fonctionner sans bénévoles. Nous accueillons, avec plaisir, tous les bénévoles qui souhaitent se joindre à nous pour nous soutenir, surtout lors de la Fête des Lumas, mais également dans le Conseil d'administration. Il faut savoir que l'Amicale Laïque œuvre pour l'École Publique, mais qu'elle est ouverte à tous ! Aujourd'hui, sur 11 membres du CA, seulement 4 sont des parents d'élèves. Les autres membres étant d'anciens parents d'élèves, d'anciens élèves, des retraités et des flavois souhaitant s'investir dans une association dynamique et conviviale de leur commune.

Les dates à retenir pour 2019 :

- Samedi 12 janvier : Vœux de l'Amicale
- Samedi 30 mars : Repas dansant
- Dimanche 16 juin : Fête des Lumas

sont venus nous rejoindre.

Les cours ont lieu le mercredi soir de 20h30 à 21h45 (sauf pendant les vacances scolaires) à l'espace socioculturel « L'Ormeau ». N'hésitez pas à franchir le pas.

Pour tout renseignement :

M^{me} Dulou Pierrette : tél. 02 51 34 00 63

Bonne Année 2019 en adoptant la zen attitude.

TENNIS CLUB FLAVOIS



Section tennis

Du changement pour cette saison avec l'élection d'un nouveau bureau ! L'objectif de cette nouvelle équipe est de dynamiser l'association en passant de bons moments de sport et de convivialité ! Une équipe senior dispute le championnat d'hiver en deuxième division départementale et participera au championnat d'été. Des cours enfants sont en place les vendredis soirs et des cours adultes les mercredis soirs. Nous organiserons pour la nouvelle année, la traditionnelle galette des rois (20 Janvier 2019) et pour clôturer la saison un barbecue aura lieu au mois de juin 2019 avec l'ensemble des licenciés.

Section Badminton

La section badminton augmente une nouvelle fois son nombre d'adhérents proche de la trentaine. La section est ouverte aux petits et aux grands avec un nouvel horaire le mardi soir pour les 10/14 ans à partir de 18h. Les créneaux sont donc le lundi et le mardi de 18h à 20h. Vous pouvez encore venir vous inscrire si vous êtes intéressés !

Membres à contacter :

Stéphane MOLINET 06 79 73 21 15

Charles VOYER 06 72 81 03 69

Charly GENTET 06 24 92 50 31



Location du court de tennis extérieur

Avec un licencié 2,50 €

Sans licencié 5,00 €

Carte adhérent donnant accès au court extérieur
du 1^{er} Mai au 15 septembre 25,00 €

Carte adhérent donnant accès au court extérieur
et à la salle pour la saison 60,00 €

Tous les licenciés ont l'accès gratuit au court de tennis
Réservation et clé au bar "chez NANN" 02 51 06 63 98.

ÉCOLE DE MUSIQUE

Créée depuis 1983, l'Ecole de Musique de Sainte-Flaive-des-Loups propose l'enseignement de la musique dans la commune et ses environs.

L'Ecole est ouverte à toutes les personnes désirant apprendre à jouer d'un instrument ou à chanter. Nous accueillons les enfants à partir de 3 ans, des adultes et des ados.

L'Ecole de Musique propose à tous la possibilité d'acquérir une grande culture musicale grâce à des professeurs expérimentés.

Nous proposons l'apprentissage de divers instruments : piano, synthé, guitare, batterie, chant choral et chant individuel, en plus de l'éveil musical.

Venez nous rejoindre.

Pour toute information appelez au :

06 75 56 57 26



Amicale Laïque
Section Ecole de Musique
6 rue du Petit Logis
85150 - Sainte Flaive-des-Loups

Président : René Violleau
Coordinateur : Marcel Vallais

SYNDICAT D'EXPLOITANTS AGRICOLES DE SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS



L'agriculture est depuis plusieurs années confrontée à différents enjeux qu'elle se doit de relever et qu'elle est en mesure de réussir si on lui en donne les moyens :

- Qualité, traçabilité, sécurité alimentaire
- Biodiversité, protection de l'environnement
- Santé animale
- Production d'énergie en remplacement des énergies fossiles.

Les agriculteurs s'efforcent de bien travailler et de coller aux attentes des consommateurs. Mais cela ne pourra se faire sans le soutien de la population. La société doit faire confiance au

monde agricole. Les réseaux sociaux peuvent faire beaucoup de mal quand la vérité est erronée ou tronquée.

Les agriculteurs sont passionnés par leur métier. Il faut nourrir les animaux, prendre soin des cultures, des prairies, entretenir la nature, les haies, les sources, les chemins, les clôtures. Tout cela est naturel, c'est leur métier, leur passion.

Le bien-être animal, il y a ceux qui en parlent sans savoir de quoi ils parlent et il y a ceux qui font tout pour la bonne santé du troupeau, 365 jours par an, 15 heures par jour.

La fierté des agriculteurs, c'est de contribuer à nourrir sainement les familles dans un cadre agréable et demain avec des énergies nouvelles et renouvelables.

« Une société qui se retourne contre ses agriculteurs n'a aucun avenir » a indiqué Bertrand Valiorque (professeur en Stratégie et Management).

C'est ce qu'a bien rappelé Céline Imart (agricultrice) face à Nicolas Hulot dans une émission politique....

Les agriculteurs Flavois vous souhaitent une bonne année 2019.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Composition du bureau :

Président : Delapré Guy
Tél. : 02 51 34 01 88

Vice-président : Bret Jean-Paul
Trésorier : Pajot Thierry
Secrétaire : Garandeau Jean-Paul

Manifestations en 2019 :

- Repas des chasseurs : Le 09/03/2019
- Loto des chasseurs : Le 24/03/2019
- Pêche à la truite : Le 7/04/2019

UCAF (UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FLAVOIS)

Adhésion U.C.A.F

Mme, Mr, vous êtes Commerçant - Artisan sur la commune de Ste Flaive des Loups, aujourd'hui l'U.C.A.F se relance et a besoin de vous !

Pourquoi l'U.C.A.F ?

La commune est en plein développement, de ce fait nous souhaitons mettre en avant le poumon économique de notre commune.

L'association a pour but de promouvoir et valoriser votre savoir faire à travers différentes actions à mettre en place avec vous.

La cotisation annuelle est de 20 €. Pour toute adhésion ou information complémentaire vous pouvez nous contacter : ucaf85150@gmail.com

Nous comptons sur vous !

Bureau UCAF - Le Président,
Thomas SENDER

L'association, par ses actions de solidarité basées sur les valeurs de respect, dignité de chaque personne et de transparence, a comme objectif principal de rendre des services aux habitants flavois et du territoire des achars pour améliorer leur vie quotidienne. Secondairement elle veut participer ainsi à la vie communale et territoriale.

Au cours de cette année 2018,

- le service du déplacement solidaire a continué à grandir grâce au bénévolat des 9 accompagnateurs,
- 3 ateliers "découverte du numérique par la tablette tactile", se sont déroulés en lien avec la marpa et son équipe,
- l'atelier "conduire en toute sécurité" (remise à niveau du code de la route, de la conduite, développement des infrastructures routières et des véhicules) a eu du succès ainsi que bien d'autres encore, dont l'informatique, le café philo etc....

En 2019, ces ateliers se mettront à nouveau en place par une étroite collaboration entre la "chargée de prévention de l'autonomie" du CCAS des achars présentement puis de la CCPA en 2019 et l'association ViSaF.

Le CCAS de Nieul le Dolent vient de solliciter l'association pour mettre en place le "déplacement solidaire" sur sa commune ce qui sera fait au 1^{er} Janvier en s'appuyant sur

sa structure associative, son expérience et son mode de fonctionnement. Nous avons collaboré et allons mutualiser les moyens pour que ce service "subsidaire" aux autres moyens de transport, soit de qualité et puisse encore mieux répondre aux besoins sur le terrain.

L'association va réunir prochainement ses adhérents pour se projeter sur les 5 années à venir et "peaufiner" son projet associatif pour le rendre pérenne. Ce sera l'occasion de créer de nouveaux projets solidaires sur lesquels nous communiquerons plus tard.

Une date à noter sur les agendas: dimanche 27 janvier 2019 après midi, spectacle solidaire avec entrée libre, de chansons populaires et de chants marins par deux groupes bénévoles ("BEL Chansons" et les "rénégats" de Brétignolles) en faveur et en présence de deux jeunes handicapés yonnais qui ont besoin de se procurer un véhicule adapté pour leur mobilité et leur autonomie personnelle, professionnelle. D'autres associations vont probablement se joindre à ViSaF pour organiser, promouvoir et participer bénévolement à cette belle action de solidarité. Nous sollicitons votre soutien.

Bonne et Heureuse année 2019 à tous les flavois et habitants du territoire, empreinte de solidarité et pleine de santé.

Les administrateurs de ViSaF



ACTIVITÉS RANDONNÉES

Les marcheurs vous invitent à les rejoindre tous les mardis après-midi pour une randonnée dans les sentiers flavois ou environnants. Une sortie est organisée un dimanche par mois, voir les plannings affichés dans les magasins.

Contact :

Claude : 02 51 34 09 93

Maryline : 02 51 34 07 51





LE THÉÂTRE DE LA LOUPIOTE

Il y a un an le spectacle de la Troupe de La Loupiote venait de sortir une version très personnelle de L'école des femmes d'après l'œuvre de Molière, une vision poétique et politique, féminine et féministe qui avait reçu dès ses premières représentations à Ste Flaive un accueil chaleureux et émouvant.



Un an plus tard, cette belle aventure a tenu ses promesses au-delà de toutes nos espérances : 17 représentations où près de 2000 spectateurs ont pu découvrir cette création.

Outre les salles vendéennes, Nieul-le-Dolent, Angles, La Genétouze (pour laquelle nous avons une pensée émue après

l'incendie qui a frappé cette salle historique), Talmont-St-Hilaire, Mouilleron-le-captif, La Roche-sur-Yon (coup de cœur du festival "Les Spectaculaires") et Chaillé-les-Marais, nous avons découvert le magnifique et convivial festival de Josselin(56), Legé(44) et Montjean-sur-Loire(49) pour le festival régional THEATRAM où nous avons reçu le Prix du public et surtout gagné notre sélection pour la finale nationale du festival FESTHEA à St Cyr-sur-Loire (TOURS 37).

Nous avons donc représenté avec bonheur et fierté notre commune, notre département et notre région le 30 octobre tout d'abord à Panzoult(37), spectacle délocalisé du festival, et surtout à St Cyr-sur-Loire le 2 novembre pour le "grand soir". La salle de 300 places était bondée



et l'accueil passionné... comme les débats parfois houleux qui ont suivi pour cette pièce résolument moderne (d'un auteur du XVIIème siècle...!) abordant de façon contemporaine et universelle la place de la femme dans notre société.

Palmarès: Le Théâtre de La Loupiote remporte le Prix spécial du jury jeunes et le prix de l'affiche

Ce succès nous encourage dans nos choix et nous allons continuer à jouer "L'école des femmes" jusqu'en juin 2019: des dates sont d'ores et déjà arrêtées en Bretagne, Loire-Atlantique et Vendée... Nous espérons aussi la rejouer à Ste Flaive lieu de sa création.

Nous allons maintenant profiter de cette pause hivernale pour réfléchir à notre prochaine pièce pour la saison prochaine. Nous remercions à nouveau la municipalité de ses marques de reconnaissance et de son soutien financier.

Bureau :

Président : Dominique COMBAUD

Secrétaire : Hélène BOURY

Trésorière : Sandrine BOIRE

Membres :

Nicole RAFFIN, Jean-Marc SEGUY, Jean-Claude LOGEAIS, Isabelle MAFFEÏS-LEZAY, Bruno LAMY, Elsa JUSSEAUME, Serge SIRE, Jean-Yves LOGEAIS, Géraldine CADU



SERVICE SOS MAMIES

Un enfant malade ou un imprévu, faites appel à ce service à domicile ou chez la mamie.

Contact :

Maryline PAGEAUD : 06 81 45 57 63

Francis BERNARD : 02 51 34 07 55

SERVICES BABY-SITTING

Envie de sortir un samedi soir, ce service vous permet de faire garder votre enfant ou vos enfants à votre domicile en soirée uniquement (de 19h au lendemain)

L'adhésion à l'association de Familles Rurales permet des réductions pour l'utilisation de ces différents services et activités

Contact :

Bernard Francis : 02 51 34 07 55

COURS DE GYM PILATES

SALLES DU GENET

Le lundi 3 cours :

- 10h15 -11h15
- 11h15-12h15
- 20h00-21h15

Matériel sur place pas de cours durant les vacances scolaires.

Inscription et renseignements sur place.

Contact :

Marie -Hélène PAJOT : 06 73 31 85 27

ACTIVITÉ COUTURE

Depuis 2017, des cours de couture sont dispensés par Sandrine, notre Professionnelle. Ces ateliers ont lieu plusieurs fois par semaine et s'adressent à tous les niveaux et à partir de 12 ans.

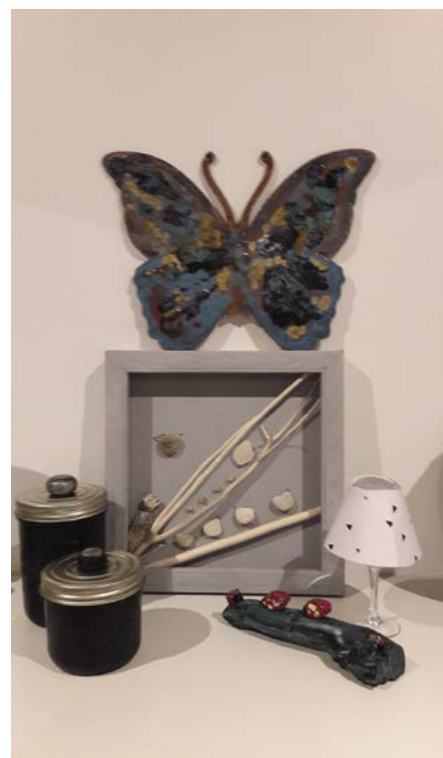
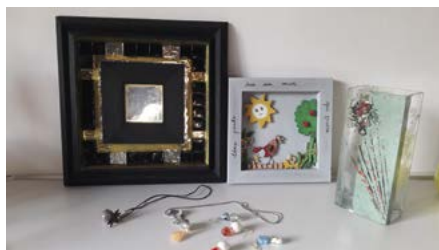
Inscriptions au trimestre.

Contact :

Anne GUIAT : 06 64 59 02 19 Francis BERNARD 02 51 34 07 55

ATELIER DES CREATIONS

Réalisation de décorations : utilisation de tous matériaux. De différentes techniques de peinture sur tous supports. Encadrement, luminaire, poupée en tissu, objets pour le jardin, restauration de chaise et meuble
SALLE POLYVALENTE DU VIEUX COUVENT le mardi de 20h00 à 22h00
Matériel fourni. Inscription sur place à l'année ou à l'atelier
Renseignement au 06 75 97 64 99

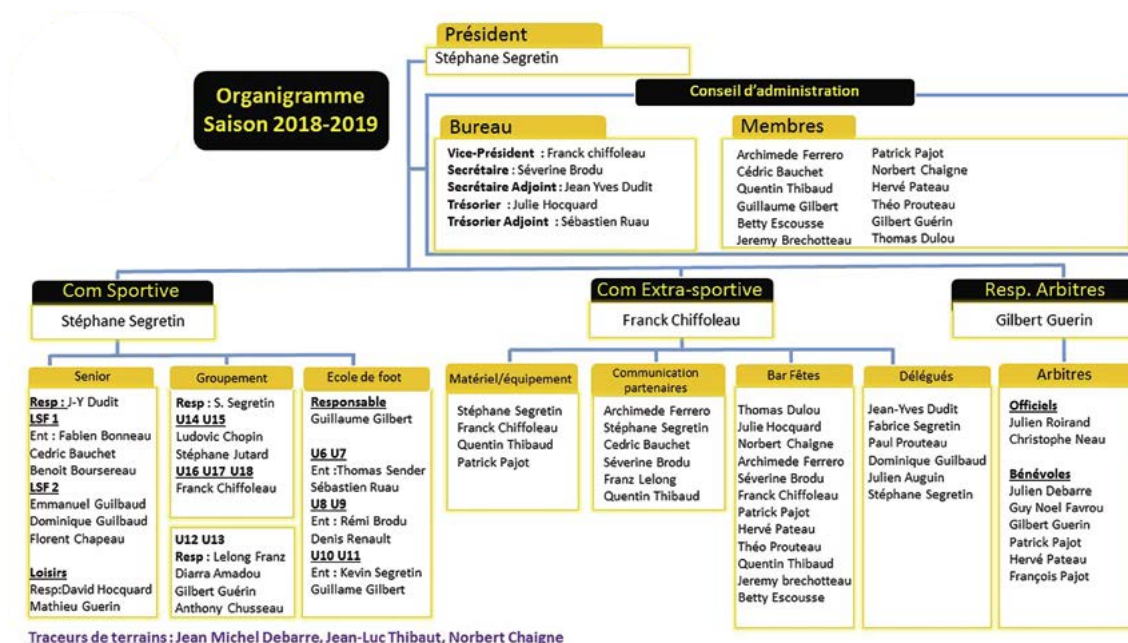


DANSE COUNTRY

Nous sommes un groupe d'une douzaine de danseurs qui se réunissent tous les vendredis soir de 18 h 30 à 20 h dans la salle du vieux couvent (derrière l'église) pour apprendre de nouvelles danses et chorégraphies et réviser les dernières apprises. Nous restons à l'écoute des nouvelles adhérentes pour aller à leur rythme.

Vous pouvez nous joindre chez Marie-Hélène PAJOT au 02 51 34 04 13.





Pour cette nouvelle saison 2018/2019 le club comptabilise 182 licenciés pour un budget annuel de fonctionnement de 30 000 euros.

Le foot d'animation est composé de 44 licenciés sur les niveaux de U6 à U11.

Deux équipes U13 viennent compléter l'effectif avec 21 joueurs, niveau D3 et D4. Les U15 et les U17 en groupement avec GJ Achards comptabilise au total 17 joueurs de Sainte Flaive sur les niveaux D1 et D3, sans oublier notre équipe loisir composée de 23 joueurs. Pour les séniors le groupe représente 41 joueurs pour 2 équipes sur le niveau D2

et D4. Cette saison s'annonce plus compétitive avec beaucoup de derbys et nous comptons sur tout le monde, joueurs, bénévoles, spectateurs... pour venir soutenir l'ensemble des équipes.

Nous pouvons compter sur un effectif de 37 dirigeants pour encadrer et dynamiser le club. Nous félicitons Christophe Neau, qui a réussi

fin octobre haut la main l'examen d'arbitre officiel de district et a commencé son premier match officiel début novembre.

Pendant la période estivale, grâce à l'entraide des joueurs nous avons rajeuni le bar avec un rafraîchissement aux couleurs du club.

Vous pouvez retrouver toutes nos informations (Agenda du week-end, Horaire des matchs, horaires d'entraînements, classements, photos...) sur notre site internet www.lsf-football.fr et retenez la date du 2 février 2018 avec notre repas annuel. Cette année une paëlla géante et cuisinée sur place.

Remerciement à tous nos bénévoles, tous nos partenaires et l'ensemble de nos supporters, qui contribuent au bon fonctionnement du club.

Nous adressons tous nos vœux à l'ensemble des Flavois(se) pour cette année 2019

Les dates à retenir

- **28 décembre 2018** : Repas des bénévoles
- **27 janvier 2019** : Galette des Rois à la salle polyvalente
- **2 Février 2019** : Soirée du foot à l'espace socioculturel « l'Ormeau »
- **7 Juin 2019** : Assemblée générale annuelle

Contacts

Président : Segretin Stéphane - 02 51 34 09 81
Secrétariat : Séverine Brodu - 07 60 52 75 88
Trésorière : Julie Hocquard - 02 51 34 09 31

Associations

BASKET

Le club compte 71 licenciés répartis en 7 équipes : U9 mixtes, U11F, U13F, U15M, U17M, U18F et seniors garçons. Arbitre du club Gabin Pons-Hermant et arbitres en formation Baptiste Massé, Gabriel Marchand, Marine Vincendeau. Alexis Massé et Dylan Poupin sont en formation animateur. Le début de saison se déroule bien. Lors du plateau des U9 le 14 octobre 2018 que nous avons organisé, nous avons accueilli les équipes de Venansault, Soullans, Martinez. Vous pouvez venir encourager nos équipes le samedi après midi et le soir lors des matchs à domicile.

Les dates à retenir

- vente de pizzas courant février et mars pour la 3^e édition,
- tournoi 3x3 entre familles avec dîner champêtre courant mai juin.



composition du conseil d'administration :

Bureau :

Président : Cyrille MASSE
Vice-Président : Sandra VINCEDEAU
Secrétaire : Sonia SUZAINE
Secrétaire Adjoint : Véronique PORTERAT
Trésorier B: Léna MICHAU
Trésorier Adjoint : Corinne ROUSSELOT

Membres : Alexis MASSE, Marine VINCEDEAU, Laurent POUPIN, Olivier PORTERAT,



TENNIS DE TABLE FLAVOIS



En ce début d'année, les dirigeants du club dressent un bilan positif de la saison passée puisque l'ensemble des équipes assure le maintien. L'équipe 2 accède à la division supérieure et termine à la troisième place lors de la journée des titres de Vendée. Cette équipe qui évolue désormais en D3 est toujours invaincue et se place actuellement 2^{ème} de son groupe.

2 équipes jeunes étaient également engagées. Les cadets/juniors ont réalisé un bon début de saison qui leur a permis d'accéder ensuite à la D1. Les poussins/

benjamins, malgré de belles performances individuelles, n'ont gagné que quelques matchs. Le niveau de ce groupe doit encore progresser.

Cette année encore, les effectifs sont en hausse. En effet, le club déplore quelques départs importants mais enregistre l'arrivée de 16 nouveaux joueurs parmi lesquels de nombreux jeunes. Après quelques mois d'entraînement, ces jeunes ont découvert la compétition à compter de novembre. Nous leur souhaitons à tous beaucoup de succès.

Les entraînements ont repris à la rentrée et sont toujours encadrés par Annabelle, animatrice au club depuis 2015.

Les horaires du mercredi restent inchangés :

- de 17H30 à 18H30 pour les débutants (à partir de 7 ans) ;
- de 18H30 à 20H pour les Cadets/Juniors ;
- de 20H15 à 21H45 pour les adultes.

2 sessions ont également lieu le samedi :

- de 10H à 10H45 pour le Baby-Ping (à partir de 4 ans) ;
- à partir de 10H45 pour les autres jeunes.

Le club propose également des entraînements libres (le vendredi à partir de 18H) ainsi que des journées de stage pendant les vacances scolaires (photo2). Tout au long de la saison, il est possible de venir découvrir le tennis de table en participant gratuitement aux entraînements. N'hésitez donc pas à venir nous rencontrer aux horaires indiqués ci-dessus.

Par ailleurs, le club organisera cette année la 10^e édition des Pucés Flavaises qui aura lieu le dimanche 19 mai 2019 au Parc de la Chênaie. En 2018, plus de 150 exposants nous ont fait confiance et ce malgré une rude concurrence sur le département.

Dès à présent, les réservations sont possibles au 06.58.16.40.00 ou à l'adresse suivante : pucésflavaises@gmail.com

Pour tout renseignement sur le club :
Tél. 06 58 16 40 00
ou loupsspingsflavois@gmail.com

Composition du Bureau :

- Damien BERNARD (Président)
- Alain BARREAU (Trésorier)
- Nicolas MILCENDEAU (Secrétaire)



Paroisse St Joseph du Garandeau

Le Girouard - Ste Flaive - Nieul



L'abbé Roland Gautreau, curé de la paroisse, réside à Nieul. (Tél. du presbytère : 02 51 07 90 62, avec répondeur). Mail : gautreau.roland@wanadoo.fr

Des permanences sont assurées dans les presbytères de :

- Nieul : le samedi de 10h30 à 12h.
- Ste Flaive : le mardi de 10h30 à 12h.

En dehors de ces heures, on peut téléphoner au presbytère de Nieul et laisser un message si le prêtre est absent.

Lieux et horaires des messes.

Les messes sont célébrées à Nieul et Ste Flaive chaque fin de semaine (samedi soir à 18 h 30 (hiver) ou 19 h (été) – dimanche à 10 h 30) et au Girouard une fois par mois. Pour les horaires et les lieux, consulter le calendrier disponible près de l'entrée de l'église.

Indications pratiques concernant certaines demandes paroissiales

• Le Baptême

- Pour les enfants de 0 à 3 ans, les inscriptions se font au moins deux mois avant la date prévue par la famille (Pour les dates, voir le calendrier sur le panneau près de la porte de l'église).
- Pour les enfants de 3 à 7 ans, voir avec le prêtre comment vivre la préparation du Baptême.
- Pour les enfants en âge scolaire, faire les demandes en début d'année scolaire. La préparation se fait sur un an, avec les enfants et les parents.
- Pour les jeunes et les adultes, le Baptême se prépare avec un petit groupe d'accompagnement.

• La catéchèse

Pour les enfants scolarisés en école publique, s'adresser au prêtre de la paroisse.

- La **première communion** se célèbre après 2 années de catéchèse. En 2019, elle aura lieu le dimanche 9 juin, (Dimanche de la Pentecôte) à 10h30 à Ste Flaive.

• Le mariage

Les couples qui envisagent de se marier à l'église, sont invités à réfléchir à l'engagement qu'ils vont prendre et à sa signification religieuse. Pour cela, il est bon de s'inscrire dans les presbytères un an avant la date envisagée. La préparation comprend des rencontres avec d'autres couples et avec le prêtre qui célébrera le mariage.

• Sépulture

Les Pompes funèbres prennent contact avec le prêtre ou les personnes qui préparent les sépultures pour déterminer l'horaire de la célébration. Des personnes de la paroisse préparent la sépulture avec la famille et elle est assurée par le prêtre ou par des laïcs qui en ont reçu la mission.

Informations complémentaires sur le site de la paroisse : <http://doyenne-lessables.catho85.org/>

Naissances

11/12/2017 : COLETTA Eva, 6 Les Terres Noires
 20/12/2017 : PAPIN Lissana, 13 rue des Etangs
 23/12/2017 : THÉBAUX Kélina, 15 Bourdigal
 30/01/2018 : TESSIER Arya, 13 rue du Gué
 08/03/2018 : PAPIN THIANI Khalissya, 18 rue de Sirènes
 25/03/2018 : GUIDEZ LESAGE Cyana, 16 rue du Genet
 25/03/2018 : VILALIN Timéo, 12 impasse des Tilleuls
 27/04/2018 : MAURILLE Jeanne, 3 la Gourdière
 08/05/2018 : BOUTET Élie, 5 ter rue Circulaire
 28/05/2018 : GUIGNARD Tinaé, 9 Le Tablier
 16/06/2018 : MEUNIER Chloé, 7 impasse des Cytises
 18/07/2018 : BLUTEAU Paulin, 1 rue des Ajoncs
 20/07/2018 : FAVROU Elia, 14 rue du Genêt
 23/07/2018 : RABILLER Thibault, 2 rue de la Belette
 02/08/2018 : BARRETEAU Ellie, 3 Le Bois Marie
 07/08/2018 : ANNÉREAU Jade, 27 rue des Ondines
 10/08/2018 : ERTUS Léonie, 5 La Petite Chauvière
 11/08/2018 : HAYET LE PRIOL Oscar, 3 chemin de la Borderie
 27/08/2018 : REMAUD Nolan, 3 impasse des Naïades
 10/09/2018 : BURGAUD Mathis, 32 rue des Écureuils
 13/09/2018 : PIET Sacha, 36 la Renaudière
 16/09/2018 : FLOTTES Raphaël, 14 Bourdigal
 16/10/2018 : AUBERT ROBÉLIN Léahna, 1 rue de la Louvetière
 21/10/2018 : PERROCHEAU Rose, 3 L'Herbogère
 28/10/2018 : GARREAU MASSON Marcel, 19 impasse des Bruyères
 03/11/2018 : DULOUG Hugo, 3 rue des Ondines

Décès

28 déc. 2017 : AUGUET Evelyne veuve LEPORCQ,
 1 allée des Cygnes
 05 janv 2018 : RICHARD André,
 8 rue du Stade
 07 janv 2018 : ROBIN Sylvie épouse BANNER,
 8 la Grande Chauvière
 19 janv 2018 : CALLAUD Denise veuve BERTHOMÉ,
 8 rue du Stade
 16 mars 2018 : MOREIL Jack,
 201 Les Loges
 17 mars 2018 : RIDARD Pascal,
 5 bis rue Circulaire
 20 mars 2018 : MARTIN Dominique épouse GRELLIER,
 1 Le Tablier
 08 avril 2018 : TRICHET Bernard,
 3 Bourdigal
 27 avril 2018 : DEWÉVRE Jean-Paul,
 2 bis rue des Etangs
 18 mai 2018 : GUÉDON Irène veuve LE ROUX,
 8 rue du Stade
 22 juillet 2018 : BERNARD Madeleine épouse PAJOT,
 26 Le Senil
 25 juillet 2018 : DANIAU Auguste,
 2 rue du Petit Genêt
 28 juillet 2018 : BRUNEAU Colette veuve LINAY,
 8 rue du Stade
 30 août 2018 : DUBOS Logan,
 1 bis rue de la Louvetière
 11 sept 2018 : CONAS Annick,
 5 rue des Quittonniers



Mariages

Le 08 mars 2018 : Raphaël GUILLOTEAU et Amandine COUPAS, 6 La Renaudière
 Le 31 mars 2018 : Pierre-Emmanuel ALAIN et Maëva GLUMINEAU, Châtillon (HAUTS- DE- SEINE)
 Le 02 juin 2018 : Anthony AUBRY et Adélaïde RENAUD, 7 La Barre
 Le 09 juin 2018 : Paul SEGRETIN et Hélène BRÉBANT, Edern (FINISTÈRE)
 Le 23 juin 2018 : Charly CHARRIER et Amélie CHARBONNEAU, 8 rue du Ruisseau
 Le 21 juillet 2018 : Serge BABIN et Agathe RUCHAUD, 15 La Guinée
 Le 21 juillet 2018 : Dan GRAVOUIL et Mandy LALLIER, 2 rue des Eglantiers
 Le 18 août 2018 : Wilfried THÉBAUD et Priscillia CANNOU, 15 Bourdigal
 Le 22 sept. 2018 : Sylvain DECHEREUX et Laura PICHARD, 4 La Gourdière



HORAIRES D'OUVERTURE ET COORDONNÉES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

11 rue de la Mairie – 02 51 34 02 55

E-mail : mairie@steflaivedesloups.fr

Facebook: [facebook.com/Sainte.Flaive.des.Loups/](https://www.facebook.com/Sainte.Flaive.des.Loups/)

Site : <http://www.steflaivedesloups.fr>

Lundi : 9h00 à 12h30 • Mardi : 9h00 à 12h30
 Mercredi : 9h00 à 12h30 • Jeudi : 9h00 à 12h30
 Vendredi : 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

SERVICE POSTAL

Tabac Presse FDJ « L'Océan »

Place du commerce

85150 Sainte-Flaive-des-Loups

Lundi au Samedi : 7h00 à 19h30

Mercredi : 7h00 à 12h30

Dimanche : 8h00 à 12h30

